

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement 808-6 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions  
« Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation »**

**Règlement 896 Règlement 896 établissant un programme d'aide financière pour  
l'accessibilité universelle des bâtiments commerciaux et de services**

AVIS PUBLIC est donné que les règlements ci-dessus mentionnés ont été adoptés lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Ces règlements entrent en vigueur à la date de la présente publication.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements précités au bureau du soussigné sis au 175, rue Sainte-Anne, Varennes, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 2 avril 2019.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,  
Me Marc Giard, OMA*